

MINISTERE DE LA SANTE

=.=.=.=.

SECRETARIAT GENERAL

=.=.=.=.

DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES

=.=.=.=.

Service de la Gestion du Personnel

BURKINA FASO

=.=.=.=.

Unité-Progrès-Justice

Arrêté n°2007 050 MS/SG/DRH/SGP
portant levée de suspension.**LE MINISTRE DE LA SANTE**

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n°2006-002/PRES du 05 janvier 2006 portant nomination du
Premier Ministre ;Vu le Décret n°2006-003/PRES/PM du 06 janvier 2006 portant composition du
Gouvernement du Burkina Faso ;Vu la Loi n°013/98/AN du 28 avril 1998 portant régime juridique applicable aux
emplois et aux agents de la Fonction Publique ;Vu la Loi n°019/2005/AN du 18 mai 2005 portant modification de la Loi
N°013/98/AN ;Vu le Décret n°2002-464/PRES/PM/MS du 28 octobre 2002 portant organisation du
Ministère de la Santé ;Vu le 98-375/PRES/PM/MFPDI/MEF du 15 septembre 1998, portant attribution,
composition et fonctionnement des organes consultatifs de la Fonction Publique ;

Vu l'Arrêté n°2006-129/MS/SG/DRH du 6 novembre 2006 portant suspension.

Arrête

Article 1 : Monsieur **TRIANDE Abdoul Kader**, matricule 54057, Infirmier Breveté en service au Centre Hospitalier Universitaire Yalgado OUEDRAOGO, suspendu de ses fonctions par arrêté n°2006-129/MS/SG/DRH du 06 septembre 2006 est remis en activité pour compter du 10 octobre 2006.

Article 2 : Le présent arrêté, qui prend effet pour compter de la date de signature, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera. /..

Ouagadougou, le **13 FEB 2007****Ampliatiions :**

1 - MS	1 - IGSS
1 - DRH/Santé	1 - CHU-YO
1 - MFPRE	1 - SYNTSHA
1 - SG	1 - SAIB
1 - CF	1 - SYSFMAB
1 - Solde	1 - Intéressé
1 - Impôts	1 - JO
	1 - Archives

Alain Yoda
Bédouma Alain YODA /..